

GAZETTE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

OU COMPTOIR GÉNÉRAL D'ANNONCES.

Editeur-Propriétaire, J. N. DUQUET, à qui toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées franco.

QUÉBEC.

LUNDI, 18 JUIN 1866.

Voir la 1^e page pour les dernières nouvelles, prix des marchés, etc.

NOUVELLES POLITIQUES.

Les nouvelles de la Capitale se résument a peu près comme suit :

Les constitutions locales doivent être soumises aux chambres plus tôt qu'on ne le pensait, peut-être cette semaine. La chambre haute de la législature canadienne, au lieu d'être élective sera nommée par le lieutenant-gouverneur sous la responsabilité de ses ministres.

L'honorable M. Galt doit proposer demain que la chambre en comité s'occupe des subsides et des dépenses imprévues nécessitées par l'armement de la milice.

L'hon. M. Brown a enfin donné des explications ministérielles sur la cause de sa retraite du ministère. Sa longue tirade s'est terminée comme suit : "Je conseille à mes amis, a-t-il dit, de défendre le gouvernement contre tous ses ennemis, et contre moi-même, s'il le faut."

Le vote plus qu'étrange du fameux député du Comité de Québec, en faveur de l'arbitrage impérial, dont le *Canadien* avait condamné dans les termes les plus formels comme un vote anti-national, continue d'être la risée générale par tout le pays. Et le public est anxieux de connaître lequel, du propriétaire ou du rédacteur, va faire primer son opinion dans le *Canadien* ?

Quant à nous nous croyons que le rédacteur possède à un assez haut degré le talent d'aérobate pour trouver bon le lendemain ce qu'il trouvait très mauvais la veille, parce que son propriétaire l'exigera, et qu'il tient avant tout à sauver le prix de son salaire. Le public en verra bien d'autres, avant longtemps. Heureusement que le Bas-Canada possède d'autres hommes que le propriétaire et le rédacteur du *Canadien*, pour sauvegarder nos Institutions, notre langue et nos lois !

SCANDALE CIVIQUE.

Il est vraiment déplorable pour le public de voir la comédie qui se joue depuis quelques jours au sein de notre Conseil de Ville et même en arrière des coulisses.

Le lecteur sait que notre Corporation doit être présidée par un Maire-suppléant durant l'absence du Maire actuel, l'hon. M. Cauchon dont le premier devoir est de veiller aux intérêts du pays en général et de son côté en particulier dans l'enceinte législative de notre Parlement Provinciale, actuellement en session à Ottawa.

Or, voici ce qui s'est passé ces jours derniers à la Corporation, après avoir élu M. Pruneau, Maire-suppléant, ce corps civique s'est vu condamné de la manière la plus extraordinaire et la plus énergique par la présence inattendue de son premier chef, l'hon. M. Cauchon qui est descendu en toute hâte d'Ottawa pour empêcher M. Pruneau de goûter aux douceurs de la présidence comme pro-maire.

Ce coup de théâtre a créé une excitation telle que nous craignons beaucoup que le dénouement finisse par être des plus fatales aux intérêts de la cité et que les citoyens finiront par en payer la façon, comme cela est arrivé déjà trop souvent.

En attendant que la majorité du conseil de ville accepte les exigences de Son Honneur le Maire, en lui sacrifiant le choix qu'il a fait de M. Pruneau, la ville de Québec va jouer d'un spectacle tout nouveau. Chaque semaine la Corporation aura à faire la nomination d'un pro-maire, mais sans jamais avoir la satisfaction de le faire monter dans le fauteuil de la Mairie, Son Honneur le Maire étant bien décidé de revenir d'Ottawa chaque semaine pour présider chacune des séances du Conseil.

La majorité du Conseil veut de M. Pruneau comme pro-maire, et l'hon. M. Cauchon ne veut point accepter ce choix et résiste contre cette nomination de la majorité de notre corps civique. Le fond de toute l'histoire est ceci : M. Pruneau est l'ennemi avoué de M. Cauchon, de même que ce dernier est aussi l'ennemi déclaré de M. Pruneau, en un mot ces deux hommes sont comme le feu et l'eau. Plutôt de céder nous les croyons capables de tous les sacrifices. Espérons du moins, que les pauvres taxés n'auront point à payer les pots cassés dans cette lutte personnelle entre son honneur le maire et la majorité de notre Conseil-de-Ville.

Cette lutte est bien propre à faire rire de nous à cent lieues à la ronde ; et elle est une nouvelle preuve de cette jalousie, et de cette ambition personnelle qui dévorent le cœur de la plupart de nos hommes publics, et de faire comprendre en même temps au peuple !—qu'on exploite sans cesse,—que presque toujours l'intérêt personnel, les rancunes et la jalousie de ces hommes l'emportent sur l'intérêt et le bonheur même de ce pauvre peuple !

Bataille de Waterloo.

Aujourd'hui est le 51^e anniversaire de la bataille de Waterloo. Et peut-être en ce jour mémorable, l'Autriche, l'Italie et la Prusse, sont aux prises dans une guerre qui est inévitable par l'abandon du projet de

conférence ainsi que nous le voyons par les dernières nouvelles apportées par le vapeur *City of Paris*, parti de Liverpool le 6 juin, que le lecteur trouvera à notre 4^e page. Il y a longtemps que l'Europe a soif de sang humain, et tout nous fait croire que le moment est enfin venu. Mais la France et l'Angleterre finiront, sans aucun doute, par intervenir, si le salut de l'Europe l'exigeait, pour empêcher une guerre qui pourrait devenir universelle.

La St. Jean Baptiste.

Nous sommes heureux de pouvoir dire que notre fête nationale va être célébrée cette année avec autant d'éclat si non plus que les années précédentes. Partout d'immenses préparatifs se font pour ce grand jour du peuple canadien-français.

VARIÉTÉS.

L'ART D'AVOIR DES SONGES AGRÉABLES.

Comme une partie de notre vie s'emploie à dormir, et que pendant ce temps-là nous avons quelquefois des songes agréables et quelquefois des songes fâcheux, il n'est pas sans importance de se procurer les premiers, et d'écartier les autres : car, réels ou imaginaires la peine est toujours peine, le plaisir toujours plaisir. Si nous pouvons dormir sans rêver, c'est un bien, puisque les songes fâcheux sont écartés ; si, pendant notre sommeil, nous pouvons avoir des songes agréables, c'est comme on le dit en français, *autant de gagné*, c'est autant d'ajouté au plaisir de la vie.

Pour cela, il est nécessaire, en premier lieu, de mettre beaucoup de soin à conserver sa santé par un exercice convenable et une grande tempérance ; car, dans les maladies, l'imagination est troublée, et des idées désagréables, quelquefois même terribles, sont disposées à se présenter. L'exercice doit précéder les repas, et non le suivre immédiatement. Dans le premier cas, il aide la digestion ; et, dans le second, il la gêne, à moins qu'il ne soit modéré. Si, après avoir pris de l'exercice, nous mangeons avec ménagement, la digestion est facile et bonne, le corps dispos, l'humeur gaie, et toutes les fonctions animales se font bien. Le sommeil, qui suit, est naturel et tranquille ; mais l'indolence, jointe aux excès de la table, occasionne des cauchemars et des terreurs inexprimables ; on croit tomber dans des précipices, être assailli par des bêtes féroces, des assassins, des démons, et l'on éprouve des tourments sous mille formes. Notez, au reste, qu'il doit s'établir une proportion entre ce que l'on prend de nourriture et d'ex-

ercice. Celui qui se donne beaucoup de mouvement peu, et doit même, manger davantage ; ceux qui se bornent, à un faible exercice doivent manger peu. En général, l'espèce humaine, depuis les progrès de la cuisine, mange deux fois plus que la nature ne le demande. Les soupers ne sont pas mauvais, lorsqu'on n'a pas dîné, mais des nuits agitées sont une suite naturelle des soupers joyeux, pris avec de copieux dîners. Il est vrai que quelques personnes, grâce à la différence des constitutions, reposent bien après ces repas ; il ne leur en coûte qu'un songe épouvantable et une apoplexie ; après quoi les voilà endormies jusqu'au jugement dernier. Rien n'est plus ordinaire, dans les journaux, que les exemples de gens qui, après avoir joyeusement soupé, sont trouvés morts le lendemain dans leur lit.

Un autre moyen de se conserver la santé est d'avoir l'attention de renouveler constamment l'air de sa chambre à coucher. C'est une grande erreur que de tenir à ce qu'elle soit très-close, et que de vouloir des lits enveloppés de rideaux. L'air respiré est malsain ; la nature le chasse hors de nous par les pores et les poumons. Dans une chambre exactement fermée, à l'air extérieur, c'est l'air déjà respiré qu'il faut plusieurs fois recevoir et respirer encore, quoique à chaque fois il devienne de plus en plus pernicieux..... Lorsque l'air est saturé de la matière transpirable qui s'échappe de notre corps, et qui se compose d'une partie de nos aliments, il ne peut plus recevoir aucune quantité nouvelle de cette matière, qui reste alors en nous plus longtemps qu'elle ne devrait, et nous cause des maladies. On est averti de cet état par un malaise d'abord fort léger par une inquiétude assez difficile à décrire, et dont peu de personnes, tout en l'éprouvant, connaissent la cause. On a peine à se rendormir ; on se retourne souvent avant de pouvoir trouver le repos d'aucun côté, etc.....

C'est là une des grandes et principales causes des songes déplaisants. Quand le corps est mal à l'aise, l'âme en est troublée, et toutes sortes d'idées désagréables en viennent, dans le sommeil, la conséquence naturelle. Voici par quels remèdes on peut prévenir et guérir cet état ;

1^o En mangeant modérément, il se produit, dans un temps donné, une moindre quantité de matière transpirable ; les draps du lit peuvent plus longtemps la recevoir sans être saturés, et nous pouvons alors jouir d'un plus long sommeil avant de nous trouver incommodés par ces miasmes qui surchargent l'air.

2^o On peut faire usage de couvertures de lit plus légères et plus perméables, qui laisseront à la matière transpirable un passage plus

St. Louis Hotel,
ST. LOUIS STREET,
UPPER TOWN
QUEBEC.

Russell's Hotel,
PALACE STREET,
UPPER TOWN
QUEBEC.

Hôtel Blanchard
Vis-à-vis l'église de la Basse-Ville.

Cet Hôtel vient d'être réparé à neuf. D'immenses réparations ont été faites par le propriétaire ; tout l'ameublement a été renouvelé, et on peut dire que cet maison qui a acquis une si haute réputation est dans un état aujourd'hui à donner encore plus de confort aux voyageurs qui visitent cette ville.—Québec, 10 Mai 1866.

London Coffee House,
ESTABLISHED 1815,

SAMUEL LAPRISE & Co., Proprietors,
Opposite Champlain Market, Lower Town Quebec.

↳ This Hotel in Second Town None in the City.

It is convenient to the Grand Trunk Railway Station, the Steamboat Landing, and principal places of business in the Lower Town.

Mountain Hill House.

(CI-DEVANT HOTEL MOURASSA.)
No. 5 Côte de la Basse-Ville.

MM. R. Glunz et Cie., propriétaires de cette Hôtel depuis l'année dernière ont fait des réparations extraordinaires et on y trouve tout le confort désirable.

Metropolitan Saloon,
Corner of Sault-au-Matelot and St. Paul Street, Lower-Town.

GEORGE MERCIER & Co.

PROPRIETORS.

↳ A most complete assortment of all sorts of liquors, warranted of the first quality.

Maison Jacques-Cartier,
MONTREAL.

Cette magnifique Maison qui a l'avantage d'être située sur une des plus belles places de Montréal et au centre des affaires, et d'offrir tout le confort des constructions modernes, vient d'être ouverte au public.

Elle contient 50 chambres garnies dans le dernier goût, outre les chambres publiques, tels que salons pour dames et messieurs.

Cet Hôtel offre donc aux voyageurs tous les avantages et toutes les commodités qu'ils ont droit d'exiger.

La table sera toujours abondamment fournie et le service fait avec la plus scrupuleuse régularité comme avec la plus grande politesse.

Le public en a la garantie dans mes services passés, et en aura la conviction dans ceux que je lui offre pour l'avenir et que je le prie d'accepter.

JOSEPH BELIVEAU.

Quebec Bath House.
FRECHET & LAFORCE.

17 The unrivalled house. 17

Palace Street, Upper Town,

Where there are Bath rooms, restaurant furnished apartments to let, bowling alleys, pigeon-hole, &c., &c. Hair dressing room in the basement, opened daily from SIX A. M. to TWELVE P. M. Meals at all hours. A most complete assortment of all sorts of liquors, warranted of the first quality.

S. Hardy et Marcotte.

Libraires, près de l'église de la Basse-Ville.

On trouvera toujours à cette librairie un magnifique assortiment de livres de prières, de théologie, d'écoles, papeterie, ornements d'église, cloches, fournitures de fabrique, etc.

Librairie religieuse, ancienne et moderne, GARANT ET TRUDEL,
Importateurs de France, d'Angleterre, de Hollande, de Belgique, d'Allemagne, etc. etc.

Ancienne maison de T. H. Hardy,
Rue de la Fabrique, No. 12, près de la Cathédrale; Haute-Ville.

Ornements d'Eglise, Cloches etc. etc.

Librairie de

J. B. Rolland et Fils,
IMPORTATEURS DE PRODUITS FRANÇAIS, BELGES ET ALLEMANDS,

Rue St. Vincent, No. 12 et 14.

MONTREAL.

Les relations qui existent entre cette maison et celles de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Angleterre et des Etats-Unis, lui permettent d'exécuter sous le plus court délai possible les commandes qu'on lui confie pour ces différentes places.

↳ Livres de prière et d'école, papeterie, littérature, blancs de Cour Supérieure, de Circuit, des Commissaires et d'huissiers ; rôles d'évaluation et de perception ; parfumerie française et anglaise et une grande variété d'autres objets. En vente à la librairie J. N. DUQUET, près du marché de la Haute-Ville.

Bisset et Fraser,

Nos. 12 et 14, Rue St. Paul.

On trouvera à cet établissement une grande variété de papier à écrire, enveloppes, livres blancs pour comptes, papier gris de toutes les qualités, etc. etc.,

Alex. Buntin et Cie.,

MARCHANDS EN GROS

De Papeterie, fournitures de Bureaux, d'articles pour les relieurs, etc.

AUSSI :

Manufacturiers de Papiers et d'Enveloppes.

No. 196, Rue Saint-Paul,

MONTREAL.

Eusèbe Sénécal,

IMPRIMEUR ET EDITEUR DE LIVRES, JOURNAUX, ETC.

Rue Saint-Vincent, Montréal.

Les maisons d'éducation pourront obtenir la nouvelle méthode d'écriture théorique et pratique approuvée par le conseil de l'instruction publique du Bas-Canada, en envoyant leur commande à l'éditeur, Eusèbe Sénécal, ou à la librairie J. N. Duquet, le dépôt général à Québec.

UNE MAGNIFIQUE PHOTOGRAPHIE

DE

St. Roch, avec prières.

EN vente à la Librairie J. N. Duquet, et chez MM. Garant et Trudel, Haute-Ville ; Hardy et Marcotte, Basse-Ville ; à St. Roch, chez M. Langlois, ci-devant librairie de Mine. Fournier ; au faubourg St. Jean, chez M. Tapin et M. J. C. Matte, rue St. Jean.